



## Gradhiva

Revue d'anthropologie et d'histoire des arts

12 | 2010

La musique n'a pas d'auteur

---

### Nathalie Heinich, *La Fabrique du patrimoine. « De la cathédrale à la petite cuillère »*

Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France » 31, 2009, 288 p.

Thierry Bonnot

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/1975>

ISSN : 1760-849X

#### Éditeur

Musée du quai Branly Jacques Chirac

#### Édition imprimée

Date de publication : 24 novembre 2010

Pagination : 228-230

ISBN : 978-2-35744-029-6

ISSN : 0764-8928

#### Référence électronique

Thierry Bonnot, « Nathalie Heinich, *La Fabrique du patrimoine. « De la cathédrale à la petite cuillère »* », *Gradhiva* [En ligne], 12 | 2010, mis en ligne le 24 novembre 2010, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/1975>

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2019.

© musée du quai Branly

---

## Nathalie Heinich, *La Fabrique du patrimoine. « De la cathédrale à la petite cuillère »*

Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France » 31, 2009, 288 p.

Thierry Bonnot

---

### RÉFÉRENCE

Nathalie Heinich, *La Fabrique du patrimoine. « De la cathédrale à la petite cuillère »*. Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France » 31, 2009, 288 p.

- 1 En France, la notion de « patrimoine » appartient désormais au sens commun. On parle du *Patrimoine* avec un « P » majuscule, pour évoquer la reconnaissance unanime de ses monuments, ou *des patrimoines*, dont le pluriel renvoie à la multiplicité des cas sur le terrain. Ils constituent un domaine à part entière des sciences humaines et sociales, rassemblant des historiens, des ethnologues, des sociologues, des philosophes, des archéologues, etc. Si bien qu'il aurait été vain de se lancer dans une synthèse exhaustive sur la question, cet objet protéiforme ne se laissant saisir que par ses aspérités – d'où le plus souvent une spécialisation des auteurs dans tel ou tel domaine patrimonial : le monumental, le rural, le paysage, l'espace domestique... Nathalie Heinich n'a pas tenté l'impossible, mais a cherché à s'en tenir aux modalités sinon de la production de la catégorie patrimoniale, du moins de la procédure de saisie des objets par les hommes et les femmes chargés de construire l'ensemble cohérent du patrimoine culturel de l'État. Son livre s'appuie sur deux enquêtes non publiées<sup>1</sup> réalisées à vingt ans d'intervalle (1984-2004), portant pour la première sur les boutiques parisiennes et leur inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, pour l'autre sur le travail des chercheurs du service de l'Inventaire général. L'objectif théorique de ce livre est donc

ancré dans un travail de terrain consacré à ce qui constitue concrètement la mise en patrimoine d'un point de vue administratif et réglementaire.

- 2 Dans une introduction théorique très dense, six « façons de définir le patrimoine » relevant de la philosophie, de la description analytique des objets, d'une vision normative et pratique – distinction entre ce qui est du patrimoine et ce qui n'en est pas, prescriptions quant aux actions concrètes à mener –, de l'histoire culturelle, de la sociologie explicative critique et enfin de la sociologie compréhensive. C'est dans cette dernière perspective que Nathalie Heinich s'inscrit avec détermination, épousant cette approche qui « décrit les opérations de patrimonialisation en tâchant non pas de les expliquer par des causalités externes, mais d'en expliciter les raisons, les principes effectifs, les logiques suivies plus ou moins consciemment par les acteurs dans la situation concrète de confrontation à un objet susceptible de patrimonialisation » (p. 33). Cette option épistémologique transparait en filigrane dans l'ensemble de l'ouvrage, qu'on peut considérer à ce titre comme une sorte de manifeste bien davantage que comme une énième étude de cas, ce qui justifie l'utilisation de données relativement anciennes. Il s'agit bien pour l'auteur d'analyser sous un angle théorique peu familier dans ce domaine des matériaux déjà exploités dans le cadre d'enquêtes préalables.
- 3 La nature de cette tentative explique que l'ouvrage demeure campé sur une notion classique du patrimoine, en l'occurrence du Patrimoine avec un grand « P », qui privilégie le bâti et le monumental : la mise en patrimoine du quotidien, de l'espace domestique, de l'intimité ou de nouveaux objets comme le paysage ou les plantes ne font pas partie du corpus. La réflexion ne porte pas sur la façon dont les individus et les collectifs s'approprient la catégorie patrimoniale pour l'ajuster à leurs biens matériels ou immatériels, mais sur les procédures en œuvre dans la chaîne patrimoniale d'État qui mène de l'invention, au sens archéologique du terme, à l'éventuelle entrée dans la classe des Monuments historiques en passant par l'expertise et le fichage.
- 4 Après avoir utilement retracé l'historique des services de l'État voués au patrimoine, puis distingué clairement la direction des Monuments historiques, qui a pour charge de *protéger*, de celle de l'Inventaire général du patrimoine culturel, qui se donne pour tâche première de *recenser*, Nathalie Heinich montre que « l'inflation patrimoniale » – c'est le titre de son introduction –, expansion aussi bien chronologique que thématique, est le résultat d'un lent processus lisible dans l'intitulé même du service de l'Inventaire : il est aujourd'hui « général », consacré à un « patrimoine culturel » aux contours extensibles, alors qu'il se voulait lors de sa création en 1964 réservé aux « monuments et richesses artistiques de la France ». La généalogie historique de ce service d'État, qui joue en France un rôle prépondérant dans la constitution du patrimoine à l'échelle nationale comme à l'échelle locale et gère « l'administration scientifique de la valeur patrimoniale » (p. 110), permet de comprendre comment s'est produit cet élargissement que l'historien André Chastel imageait par une formule qui fournit le sous-titre du livre : « De la cathédrale à la petite cuillère ».
- 5 Nathalie Heinich use de la métaphore de la « chimère à trois têtes » pour caractériser les trois logiques auxquelles est soumise cette administration : logique scientifique, logique administrative et logique évaluative. Elles sont parfois contradictoires et placent les chercheurs chargés du travail de terrain face à des cas de conscience délicats qui remettent encore et toujours en cause la cohérence de leur jugement. Nous croisons dans ce livre un grand nombre de cas concrets, à travers lesquels l'auteur parvient à saisir très finement, minutieusement même, les gestes et les regards dont les petites mains de

l'Inventaire usent lors de leurs confrontations avec les bâtiments, les statues, les petits monuments, les éléments mobiliers ou architecturaux qu'ils doivent documenter et évaluer, puis *repérer* ou *signaler*, pour reprendre le vocabulaire administratif spécifique. Ils y investissent leur savoir, leur expérience, leur corps également, par le toucher et le coup d'œil. Ils sont censés, sans toutefois être dupes de l'incertitude dans laquelle ils s'inscrivent, apporter de l'objectivité là où le plus souvent règne le subjectif esthétique, voire l'arbitraire affectif, sur ce qui est ou n'est pas intéressant, sur ce qu'il convient ou non de recenser, puis éventuellement de conserver et de protéger. C'est une partie de la mémoire d'une localité, d'une région ou de la Nation, selon l'échelle, qui se joue d'abord sur leur calepin puis dans la base de données informatisée qu'ils doivent alimenter.

- 6 En suivant pas à pas les chercheurs, du terrain au bureau, du premier regard sur un bâtiment à son fichage informatique, l'auteur parvient à dresser une liste précise des critères de patrimonialisation en les classant en grandes catégories. Ils peuvent être soit *prescrits* par la procédure et les guides professionnels du service de l'Inventaire<sup>2</sup>, soit *latents*, c'est-à-dire étroitement tributaires du contexte local ou d'évaluations implicites, soit enfin officiellement *proscrits* mais pratiquement mis en œuvre dans le travail concret des chercheurs. Ainsi en est-il de la valeur esthétique des objets considérés, qui en principe ne fait pas partie des éléments déterminants pour l'Inventaire, contrairement aux Monuments historiques. Mais cette valeur est présente, « en fait mais non en droit » (p. 156), dans le jugement des chercheurs, même si Nathalie Heinich distingue différents types de « Beau » : à la beauté concrète de l'esthète répond la beauté abstraite du scientifique qui renvoie à la notion de cohérence, de typicité de l'objet dans une série. Alors que la logique des Monuments historiques privilégie l'unicité, celle de l'Inventaire vise à intégrer la multiplicité des cas.
- 7 Le service de l'Inventaire repose sur une volonté d'unification des pratiques, de cohérence, de mise en œuvre de références communes autour d'objets qui font système. Mais cette homogénéisation des méthodes a ses limites, reconnaît Nathalie Heinich, et « dans la réalité [le critère de cohérence procédurale] n'est pas toujours parfaitement appliqué face aux difficultés concrètes rencontrées sur le terrain » (p. 170). D'où l'acceptation de compromis au coup par coup, ce qui ouvre un champ problématique pratiquement infini pour les sciences sociales : y aurait-il autant de cas patrimoniaux que de situations locales ? « Dans le travail concret de l'Inventaire tel qu'on l'observe sur le terrain ou en situation de réflexivité, il existe [...] maintes entorses à l'idéal scientifique d'objectivité des critères. » (p. 261) Le patrimoine n'est pas ce que le service de l'Inventaire *découvre*, mais bien plutôt ce qu'il *invente* (p. 116-117), d'où une évidente instabilité des critères d'évaluation dans le temps, d'une époque à l'autre, et dans l'espace, d'un lieu, d'une personne ou d'une catégorie d'acteurs à l'autre.
- 8 Nous touchons peut-être là à l'une des limites sinon de l'ouvrage lui-même, du moins de la position théorique choisie et vigoureusement défendue par son auteur. N'y a-t-il pas une contradiction entre cette instabilité, cette labilité de la catégorisation patrimoniale admise sans équivoque et effectivement très prégnante sur le terrain, et la détermination farouchement affichée de rejeter toute approche critique du patrimoine en renvoyant dos à dos la sociologie bourdieusienne et la vision essentialiste des historiens de l'art ? En rejetant à la fois la conception constructiviste radicale – selon laquelle la valeur d'un objet réside dans les représentations des sujets et donc est éminemment relative – et la conception objectiviste – selon laquelle la valeur réside dans l'objet même –, l'auteur accepte de se priver de certaines données empiriques, qui sont pourtant fort pertinentes

au moment de considérer des situations concrètes, en se revendiquant d'une approche pragmatique comme c'est le cas dès l'introduction – « Question de méthode » (p. 34-39). La personnalité et la sensibilité du directeur régional des Affaires culturelles, du préfet, voire du documentaliste qui instruit les dossiers de la Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) jouent un rôle parfois décisif dans la pratique des administrations chargées du patrimoine en France, notamment au moment du passage du « signalement » d'un bâtiment par le service de l'Inventaire à la proposition de protection au titre des Monuments historiques : « Ainsi la situation varie beaucoup d'une région à l'autre, selon les personnes et les relations qu'elles entretiennent. » (p. 162) Dès lors, puisque ces personnalités ont un impact sur la décision finale, ne font-elles pas partie des situations ? Faut-il les écarter d'autorité de la description et de l'analyse, même dans le cadre d'une approche compréhensive ? Et comment considérer ces personnalités et ces sensibilités variables en faisant l'impasse sur l'origine sociale et la formation des individus concernés ?

- 9 À propos d'un entretien réalisé avec un chercheur de l'Inventaire, Nathalie Heinich fait remarquer qu'« un sociologue formé à l'école de Bourdieu » verrait dans ce discours une illustration des corrélations entre origines sociales des acteurs, position dans la hiérarchie, définition de l'excellence professionnelle et représentations du patrimoine. Elle rejette cette analyse au nom d'une perspective compréhensive plutôt qu'explicative : « ce qui nous intéresse ici n'est pas le profil des personnes ni leurs déterminants socio-économiques » (p. 83, note). N'y a-t-il pas une incompatibilité avec le constat précédent et la reconnaissance de l'impact de « l'équipement intellectuel du chercheur » (p. 214) ? Les « déterminants » en question ne font-ils pas partie de l'action située, telle que les pragmatistes s'efforcent de la définir, n'ont-ils pas leur place dans une description la plus complète possible du phénomène de « regard collectif » que l'auteur cherche à définir ? Cette aversion pour les outils de la sociologie critique peut amener à des généralisations discutables : le patrimoine aurait ainsi le pouvoir de réunir autour d'une même cause aristocrates, étudiants, riches propriétaires et militants d'extrême gauche face aux pouvoirs publics pour imposer à ces derniers la protection de biens d'intérêt général (p. 68-69). Mais il me semblerait abusif de prétendre que les étudiants contestataires défendent *toujours et partout* le même type de patrimoine que les aristocrates conservateurs. C'est sans doute une réalité dans certains cas, mais ces cas précisément doivent être *situés* au sens pragmatique du terme pour déterminer ce qui, dans une situation donnée, réunit une telle variété de catégories sociologiques autour d'un château, d'une ferme ou d'une maison d'habitation ancienne<sup>3</sup>.
- 10 Pour Nathalie Heinich, la conclusion constructiviste selon laquelle le patrimoine est socialement construit, « si doxale aujourd'hui dans les sciences sociales qu'elle ne relève plus guère que de l'évidence » (p. 118), ne saurait être un objectif pour le sociologue. Ce n'est pas « un point d'arrivée mais une évidence de départ » (p. 251), ce qui amène l'auteur à une réticence insistante à toute analyse de sociologie critique. « Car notre objet, c'est l'expérience – en l'occurrence l'expérience patrimoniale – et non pas la discussion de ses représentations savantes. Et la théorie de cette expérience est tout entière incluse dans sa description, laquelle est à la fois le moyen et la fin de la recherche. » (p. 251) On peut adhérer pleinement à ce point de vue tout en émettant quelques réserves quant à ses applications effectives sur le terrain étudié par l'auteur. En effet, au risque de se voir rejeté parmi les « fanatiques intégristes partisans du relativisme postmoderne » (p. 264), on voit mal comment une description de l'expérience patrimoniale pourrait légitimement

se dispenser de la prise en compte de la formation professionnelle des chercheurs, de leur cursus, mais aussi et surtout des enjeux politiques et sociaux locaux et nationaux pesant sur le travail de terrain du service de l'Inventaire, toujours soumis à différentes pressions.

- 11 Ces éléments apparaissent furtivement dans l'ouvrage lors de la description d'une CRPS, où l'on sent bien que ce qui se joue ne relève pas seulement des critères de cohérence de l'Inventaire et de l'objectivité scientifique des acteurs. Mais jamais la description n'est véritablement située, puisque le lecteur ignore où il se trouve géographiquement, quelles sont les forces en présence – politiques, associatives, administratives – et quel est le contexte national de la situation – conjoncture économique, période de financements publics favorable ou non, orientation de la politique culturelle à différentes échelles. Ce silence sur le temps et l'espace dans lequel s'inscrivent les situations décrites pèse sur l'ensemble des scènes de terrain étudiées très précisément. Sans doute la posture méthodologique défendue ici explique-t-elle cette déconnexion du matériel ethnographique de sa localisation. Mais elle fait alors courir le risque de laisser de côté certains *intérêts* – au sens large du terme –, certaines articulations conflictuelles entre institutions et acteurs locaux, en bref tout l'écheveau compliqué des contraintes et des attachements, tout le jeu des politiques mais aussi des ego qui font également partie, qu'ils le veuillent ou non, de l'action des chercheurs, en particulier pour les cas épineux.
- 12 Hormis ces réserves, relevant d'un débat méthodologique davantage que d'une critique de fond, le livre de Nathalie Heinich doit être lu comme un ouvrage ambitieux visant à asseoir une axiologie du patrimoine s'inscrivant dans une perspective plus large et un parcours de recherche de longue haleine sur une sociologie des valeurs. La conclusion est une synthèse limpide des idées développées tout au long du livre, où la question posée en filigrane de toutes les recherches sur ce sujet, « Qu'est-ce que le patrimoine ? », est judicieusement reformulée ainsi : « En quoi consiste la fonction patrimoniale ? » L'auteur montre que c'est un « traitement conservatoire » appliqué à des objets relevant du bien commun, ce qui les distingue des objets de patrimoine familial, dotés d'une valeur pérenne faite d'authenticité, d'ancienneté, de significativité et d'esthétique. Cette valeur patrimoniale est administrée aux objets « comme un sacrement est administré à un malade » et cette « administration de l'authenticité » caractérise la mission confiée aux personnels des services de l'Inventaire et des Monuments historiques (p. 259-260). Bien que ne traitant que de patrimoine français, le livre sera profitable à ceux qui s'interrogent sur les objets provenant des anciennes colonies et appartenant désormais également au patrimoine des pays occidentaux. La question de l'artification est en effet très féconde pour éclairer la problématique des musées conservant ces objets. La patrimonialisation, se demande l'auteur, revient-elle à une artification des objets qu'elle touche ? Sa réflexion sur deux cas limites que sont la borne Michelin en ciment et la petite cuillère l'amène à un raisonnement subtil, inversion d'un raisonnement classique, qui lui permet de conclure que ce n'est pas l'art qui englobe de nouveaux objets par la patrimonialisation mais la « notion de patrimoine qui s'étend au-delà de l'art, son noyau initial » (p. 255). D'où une « désartification » de la notion de patrimoine et l'intégration au bien commun de nouveaux objets, objets-personnes ou symboles documentés frappant le regard de l'esthète comme du profane.

---

## NOTES

1. Mais dont les résultats ont fait l'objet de rapports accessibles au public, comme l'ensemble de cette « littérature grise » produite par le ministère de la Culture et ses différentes « directions ».
  2. Encore faut-il distinguer dans cet ensemble les critères *univoques*, qu'on peut ramener à une série d'oppositions binaires – bon ou mauvais état, daté ou non daté –, des critères *ambivalents*, qui opèrent selon les cas en faveur ou au détriment de l'objet ; la rareté ou l'exceptionnalité, par exemple, peuvent jouer dans les deux sens et sont des valeurs contradictoires.
  3. L'exemple du patrimoine industriel est souvent assez parlant sur cette question, qui fait se confronter les pouvoirs publics, les anciens ouvriers, les cadres et patrons d'entreprises et les acteurs culturels sans qu'il soit évident de tracer entre ces protagonistes des frontières strictes et étanches entre partisans et adversaires de la protection, voire du simple « signalement ».
- 

## AUTEURS

THIERRY BONNOT

bonnot@ehess.fr